



*Les personnes étudiantes internationales arrivent de dizaines de pays différents, notamment la France, la Belgique, la Côte d'Ivoire, le Maroc et le Sénégal pour étudier à l'Université de Sherbrooke*

## **Mémoire de l'Université de Sherbrooke**

Présenté à la Commission des relations avec les citoyens à l'occasion de la consultation générale et auditions publiques sur le cahier de consultation intitulé « La planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029 »

15 août 2025

## 1. Sommaire

Les étudiantes et les étudiants internationaux sont une richesse pour le Québec et pour la région de l'Estrie. Ils contribuent pour 4,2 G\$ annuellement au PIB du Québec et le taux d'emploi des diplômés internationaux est de 86,6 %<sup>1</sup>. Bien qu'environ 20 % des doctorants internationaux travaillent dans le milieu académique à la suite de leur diplomation, 80 % contribuent à divers secteurs de l'économie, incluant ceux des secteurs des technologies, des sciences de la santé et de l'ingénierie.

Nous recommandons donc des mesures spécifiques pour favoriser l'attraction ciblée des personnes étudiantes et professeurs de l'international, qui respectent la volonté et les objectifs du gouvernement. Nous demandons :

1. L'exclusion des personnes étudiantes des cycles supérieurs universitaires des réductions des seuils d'immigration temporaires;
2. L'exemption des demandes de renouvellement de CAQ des quotas par établissement, afin de favoriser la rétention des étudiants internationaux déjà établis au Québec tout en respectant le processus d'immigration permanente;
3. La révision de la décision de retirer les professeurs et professeures et les professionnels et professionnelles de la recherche de la liste de traitement simplifié et la consultation des universités pour la prise de décision future à ce sujet;
4. Le maintien du Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ) pour permettre aux universités de remplir leurs engagements d'offrir des postes permanents aux professeurs de l'international déjà au Québec;
5. La réouverture du PEQ, ou un programme similaire, afin que le Québec se dote d'un programme accéléré de traitement des demandes menant à la résidence permanente;
6. De rétablir le financement des cours de français langue seconde destinés à l'environnement universitaire ou professionnel afin d'assurer un soutien adéquat aux professeurs et aux étudiants et la création d'une enveloppe dédiée pour développer, à partir des programmes de francisation universitaires existants, de nouvelles formations en français professionnel destinées aux entreprises et aux organisations.
7. Le lancement d'une campagne publique pour redorer l'image du Québec comme destination de choix pour les étudiants et chercheurs internationaux.

---

<sup>1</sup> Sans frontières, Regards sur l'impact de la communauté étudiante internationale universitaire au Québec  
VOLUME10, JUIN 2025 p 13

L'Université de Sherbrooke (UdeS) constitue le cœur d'un pôle majeur d'enseignement et de recherche au Québec. Elle accueille annuellement quelque 33 300 étudiantes et étudiants sur ses trois campus. De ce nombre, environ 10 % proviennent de l'international et 7,9 % cheminent aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles. Ces quelque 3000 personnes sont au cœur des activités de recherche de l'Université de Sherbrooke, les doctorants contribuant aux découvertes issues des laboratoires de recherche et les personnes de 2<sup>e</sup> cycle, aspirant à être admises au doctorat qu'ils entrevoient. Notre corps professoral, composé de représentants de plus de 60 pays contribuent, grâce à leurs expertises, à la formation, à la recherche et à l'innovation au Québec.

Nous soutenons la volonté du gouvernement de maintenir un niveau d'immigration qui permette à la fois la rétention des personnes immigrantes contribuant au développement économique du Québec, ainsi qu'une bonne gestion des services publics et l'accès au logement.

Nous croyons que, même dans un contexte d'immigration restreint, les étudiants et professeurs internationaux universitaires demeurent une ressource indispensable pour le développement social et économique du Québec. Cependant, comme le mentionne si bien le rapport Volume10 sur l'importance des étudiants internationaux : *« il ne suffit pas d'ajouter les inscriptions ou d'élargir les bassins de recrutement... il s'agit de bâtir une trajectoire ambitieuse et cohérente, fondée sur l'attractivité, l'intégration et le rayonnement. »*<sup>2</sup>

## 2. Commentaires

L'Université de Sherbrooke se démarque par la place qu'elle accorde au partenariat – que ce soit par ses collaborations avec les entreprises de la région, les conseils scolaires, les CIUSSS ou ses projets de recherche avec des chercheurs, chercheuses et des personnes étudiantes en provenance d'établissements de partout sur la planète. C'est justement cet esprit partenarial qui a contribué à une croissance de 121 %<sup>3</sup> de nos revenus de recherche et à l'attractivité de notre institution, autant au Québec qu'à l'international.

Les membres du corps professoral, les personnes professionnelles de recherche et les personnes étudiantes internationales de l'UdeS sont un pilier essentiel de nos activités de recherche partenariales : ils font avancer notre université en tissant des liens entre l'UdeS et des institutions, entreprises et organisations de partout. Ils contribuent ainsi à l'avancement du savoir et à sa mise en application, à la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée, et à la croissance économique et à la vitalité de notre région et du Québec. Nous sommes pleinement conscients que ces apports reposent non seulement sur la qualité des opportunités d'enseignement et de recherche offertes, mais aussi sur l'attention particulière accordée à l'accueil et à l'intégration des personnes de l'international.<sup>4</sup>

---

<sup>2</sup> VOLUME10 p 235

<sup>3</sup> Entre 2017 et 2024, les revenus de recherche de l'UdeS sont passés de près de 130 M\$ à 286 M\$. Ces résultats sont dus à une croissance des revenus de la recherche dans tous les domaines, incluant une augmentation significative en sciences humaines et sociales et en recherche partenariale, notamment à l'international.

<sup>4</sup> Voir Annexe A pour les services d'intégration offerts aux personnes de l'internationale.

L'UdeS appuie et partage donc le désir du gouvernement de gérer l'immigration de façon responsable. L'Université de Sherbrooke et sa communauté issue de l'international sont principalement assujetties aux dispositifs d'immigration temporaire. Toutefois, l'immigration permanente nous préoccupe puisqu'elle est garante de l'attractivité des talents pour la recherche et l'enseignement, que nous gagnons à attirer à l'étranger. Nous croyons fermement qu'un projet d'immigration temporaire ou permanente ne sera un succès pour la personne immigrante et son peuple d'accueil que si le projet est réfléchi et bien préparé.

## 2.1 Différenciation des étudiantes et étudiants internationaux universitaires des autres groupes d'immigrants temporaires

Bien que les étudiantes et étudiants internationaux fassent partie de l'immigration temporaire, comme indiqué dans le cahier de consultation, il est important de reconnaître que cette catégorie d'immigration est large et comprend des groupes de personnes présentant divers objectifs relativement à leur séjour au Québec. Dans le cas des étudiantes et étudiants internationaux, *« leur parcours au Québec leur a permis d'assimiler les valeurs et les codes culturels locaux, facilitant ainsi leur insertion sociale. Ensuite, leur diplôme universitaire québécois est reconnu directement par les employeurs sans nécessiter une fastidieuse demande d'équivalence. Enfin, leur réseau universitaire, professionnel et social est déjà tissé accélère leur intégration et leur embauche. »*<sup>5</sup> Une approche différenciée considérant la contribution importante des étudiantes et étudiants internationaux universitaires permettrait au Québec de réaliser des objectifs stratégiques tout en contrôlant le niveau d'immigration.

Le gouvernement du Québec se préoccupe des pressions créées sur nos écoles et nos hôpitaux par les personnes immigrantes. Bien que cette préoccupation ait toute sa place pour d'autres sous-groupes d'immigrants temporaires ou permanents, les étudiantes et étudiants internationaux qui arrivent généralement seuls et en santé, offrent plutôt une piste de solution : en tant que stagiaires, ils sont des enseignantes et enseignants dans nos salles de classe et des infirmières et infirmiers dans nos hôpitaux. Après leurs études, ils sont une source précieuse de main-d'œuvre qualifiée, formée au Québec et bien intégrée au milieu professionnel.

La Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation (SQRI2), reconnaît la recherche et le développement notamment dans les secteurs de l'avenir et le développement du talent comme des moteurs d'une économie innovante québécoise. Les personnes étudiantes de l'international représentent 49 % des doctorantes et doctorants au Québec<sup>6</sup>. Elles sont donc essentielles à la réussite des objectifs du SQRI2.

Les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs de l'Université de Sherbrooke démontrent de façon éloquente le potentiel de l'Université de Sherbrooke comme pôle d'attraction de personnes de talent pour la recherche et l'innovation au Québec et en Estrie. En tant que membres des

---

<sup>5</sup> Sans frontières, Regards sur l'impact de la communauté étudiante internationale universitaire au Québec  
VOLUME10, JUIN 2025 p 112

<sup>6</sup> VOLUME10 p 12

équipes de recherche, les étudiantes et étudiants internationaux sont essentiels dans des domaines prioritaires pour le Québec. À titre d'exemple :

- En sciences quantiques, un domaine de recherche essentiel pour la formation de talent pour les entreprises des deux zones d'innovation du Québec, les étudiantes et étudiants internationaux représentent plus de 40 % des effectifs étudiants en recherche dans les laboratoires.
- En recherche en ARN, un domaine d'importance pour le Québec où l'Université de Sherbrooke est un leader québécois et canadien, les étudiants et étudiants internationaux représentent 50 % de la communauté étudiante travaillant dans les laboratoires.
- En génie, un domaine de recherche qui touche plusieurs secteurs d'avenir clés, notamment la microélectronique, 61 % de nos étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles sont des étudiantes et étudiants internationaux.

De plus, les stagiaires internationaux de tous les niveaux sont des travailleurs et travailleuses dans les entreprises locales, répondant ainsi aux besoins de main-d'œuvre immédiats et faisant d'eux une source d'immigration permanente idéale, surtout dans les domaines nécessitant du personnel hautement qualifié. En l'absence de mesures facilitantes au Québec, cette richesse humaine francophone pourrait se diriger vers les autres provinces du Canada.

Compte tenu du rôle stratégique que jouent les étudiantes et étudiants internationaux, surtout de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles dans l'avancement des domaines de pointe, nous recommandons **que les étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles soient protégés des mesures de réduction d'immigration temporaire, incluant l'exclusion des quotas institutionnels déjà introduits.**

Quant à la mise en place des seuils sur l'immigration temporaire, l'UdeS, tout comme d'autres universités, souhaite être vue comme un partenaire dans la sélection, l'accueil et l'intégration des talents qu'elle attire au Québec. Pour ce faire, elle doit disposer de l'information nécessaire, en temps opportun. Malheureusement ceci n'est pas le cas. À titre d'exemple, les informations reçues du gouvernement pour la gestion des Certificats d'acceptation du Québec ne distinguent pas les premières demandes des demandes de renouvellement, ce qui complique la planification stratégique des admissions et la gestion rigoureuse des quotas de CAQ. De plus, il nous est impossible de savoir quelle personne candidate a obtenu un CAQ. **Nous demandons la mise en place d'un processus efficace pour l'échange des informations afin de favoriser la bonne gestion des quotas institutionnels.**

## **2.2 Passerelles claires pour les personnes étudiantes et les professeures et professeurs universitaires de l'international afin d'accroître la part des personnes immigrantes permanentes déjà présentes au Québec**

L'Université de Sherbrooke salue l'intention du gouvernement d'augmenter la part des personnes immigrantes permanentes déjà présentes au Québec. Cependant, pour ce faire, il sera important

que les orientations de la planification de l'immigration temporaire et permanente soient arrimées.

Si le but central de la stratégie d'immigration est de contribuer pleinement au développement économique et social et à la vitalité du français du Québec, les étudiantes et étudiants internationaux et les professeurs et professeurs universitaires devraient être parmi les groupes ciblés pour demeurer au pays. Après un parcours de formation de plusieurs années qui inclut des stages en entreprises, en milieux scolaires, en milieux hospitaliers ou encore en organisations sociales, des cours de francisation et d'autres appuis à l'intégration sociale, les personnes étudiantes de l'international à l'UdeS sont des personnes immigrantes idéales. « *Un an ou deux après leur établissement, celles ayant étudié entre deux et trois ans au Canada ont des revenus en moyenne 27 % supérieurs à ceux des autres. La maîtrise des langues officielles, l'expérience de travail local et la compréhension de la société québécoise expliquent cet avantage* ». <sup>7</sup> Quant à nos professeurs et professeurs de l'international, ces personnes sont choisies avec soin pour leurs expertises inégalées dans des domaines ciblés. Elles bénéficient également des appuis en matière de francisation et d'intégration. Il faut par ailleurs noter que ces personnes sont souvent bilingues : elles ont donc le choix de rester au Québec ou aller ailleurs au Canada ou dans le monde. Conséquemment, il est nécessaire de mettre en place des modalités qui facilitent leur transition d'immigrant temporaire à immigrant permanent afin de les garder au Québec.

La série de recommandations ci-bas propose des ajustements aux modalités d'immigration temporaires qui touchent les professeurs ou les personnes étudiantes afin de favoriser leur rétention au Québec.

### **1.2.1 Exclusion des renouvellements des CAQ des quotas institutionnels**

Par l'imposition des quotas sur les étudiantes et étudiants internationaux, le gouvernement cherche à limiter le nombre de résidents temporaires sur le territoire du Québec. Or, les demandes de renouvellement de permis sont effectuées par des étudiantes et étudiants déjà établis et qui contribuent à l'économie et l'innovation au Québec.

De plus, les demandes de renouvellement de CAQ se font souvent en fin de parcours, quand la durée normale du programme est rallongée, par exemple, par des cours de français, le prolongement d'activités de recherche ou les dernières révisions de mémoire ou de thèse. C'est d'autant plus fréquent dans les programmes de type « recherche » où la durée limite des CAQ ne reflète pas la durée des programmes, surtout pour le doctorat. Ainsi, les renouvellements sont émis pour des durées habituellement plus courtes, n'ayant pas le même impact qu'une nouvelle personne étudiante qu'on admet pour plusieurs années.

En comptant le renouvellement des CAQ dans les plafonds institutionnels, le gouvernement sème beaucoup d'incertitudes parmi ces personnes étudiantes, rendant ainsi le processus pour garder ces personnes hautement qualifiées au Québec plus incertain. Les données fournies par le MIFI

---

<sup>7</sup> Statistique Canada (2022), entretiens, recherche et analyses, Volume10, p. 121

ne permettent pas aux universités de gérer leur quota afin d'assurer que ces personnes se retrouvent sans permis avant de compléter leur programme. Sans compter que cette mesure ne permet aucunement de limiter le nombre de nouvelles personnes admises sur le territoire de la province du Québec, puisqu'elles y sont déjà.

**Nous demandons d'exclure les demandes de renouvellement de CAQ des quotas institutionnels afin de favoriser leur rétention au Québec tout en respectant les processus d'immigration permanente.**

### **1.2.2 Réintroduction du PEQ**

Le Programme expérience Québec (PEQ) était un outil important pour permettre aux étudiantes et étudiants internationaux de transiter vers le marché du travail dans le but de demeurer au Québec. La suspension de ce programme désavantage le Québec quant à sa capacité à garder les personnes étudiantes internationales les plus talentueuses après leurs études. Par exemple, pour le secteur quantique, la suspension du programme nuit à l'essor de ce secteur au Québec en limitant l'accès aux personnes diplômées de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, francophones ou formées en français à l'Institut quantique de l'UdeS.<sup>8</sup> **Nous soulignons l'importance que le Québec se dote d'un programme pour accélérer le traitement des demandes de résidence permanente et accueillir favorablement que le PEQ soit réouvert.**

### **2.2.3 Retour sur la liste de métiers qui bénéficient d'un traitement accéléré et le maintien du Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ)**

Le retrait soudain des professeurs et professeuses, des chargées et chargés de cours et des professionnelles et professionnels de recherche de la liste des métiers qui bénéficient d'un traitement simplifié représente un enjeu important pour l'UdeS. En moyenne, plus de 50 % de nos professeurs et professeurs internationaux nécessitent une Étude d'impact sur le marché du travail du gouvernement fédéral et d'un CAQ pour leur permis de travail. Par conséquent, nous sommes directement pénalisés par le retrait des professeurs et professeuses de la liste de traitement simplifié du MIFI. De plus, depuis leur retrait de la liste de traitement simplifié du MIFI, il est devenu beaucoup plus difficile pour les universités de répondre aux exigences fédérales pour le recrutement des professionnels de recherche. Afin de favoriser la rétention des professeurs universitaires parmi les personnes immigrantes, **nous souhaitons que le gouvernement revoie rapidement la décision de retirer les professeurs et professeuses et les professionnelles et professionnels de recherche de la liste de traitement simplifié et que les universités, les acteurs des secteurs stratégiques, comme DistriQ, soient consultées pour la prise de décisions futures à ce sujet.**

Nous reconnaissons que le MIFI a rouvert le volet des talents d'exception du PSTQ au 30 juin 2025. **Nous demandons que ce volet demeure ouvert afin de permettre aux universités de**

---

<sup>8</sup> Voir le mémoire déposé par DistriQ, la zone d'innovation quantique au Québec, dans le cadre de *La planification pluriannuelle de l'immigration 2026 à 2029*, p. 21

**remplir leurs engagements d’offrir des postes permanents aux professeures et professeurs de l’international déjà au Québec.** Nous appuyons également les recommandations de DistriQ quant au besoin d’adapter les critères du PSTQ afin que le programme facilite l’immigration permanente dans les secteurs de pointes comme le quantique.<sup>9</sup>

### 1.3 Soutien à la francisation

L’Université de Sherbrooke appuie l’importance accordée par le gouvernement d’assurer que les personnes nouvellement arrivées au Québec maîtrisent rapidement un niveau approprié de français. Université fièrement francophone en région, l’UdeS est un endroit idéal pour que les professeures et professeurs, les chercheuses et chercheurs et les étudiantes et étudiants que nous recrutons, ainsi que les personnes employées des entreprises et organisations de la région développent leurs capacités en français. Pour y arriver, l’UdeS compte sur son Centre de langues, qui met de l’avant des formations linguistiques dont la pédagogie est adaptée au **contexte professionnel de l’apprenant**. De plus, des cours mettent en valeur la culture québécoise et son histoire. Dans ces salles de classe se croisent membres du corps professoral, membres du personnel administratif et personnes étudiantes, qui, ensemble, contribuent à leur appropriation positive facilitée de leur nouveau chez-soi.

La décision du gouvernement de modifier le niveau de financement des cours préparatoires, qui incluent les cours de français langue seconde pour des étudiantes et étudiants non-francophones, a grandement affecté la capacité du Centre de langues à maintenir une offre de cours suffisante de manière rentable. De plus, actuellement, le modèle de financement ne permet pas au Centre de langues d’offrir ses cours aux entreprises et organisations de la région. Ceci crée un cercle vicieux pour ces organisations, surtout les PME, quant à la disponibilité des cours offrant un niveau de français professionnel. Ces organisations n’ont pas un bassin suffisamment grand pour offrir une formation à une cohorte propre à une entreprise ciblée et le niveau de français offert par les programmes financé par le MIFI n’offrent pas un niveau de français assez élevé pour répondre à leurs besoins professionnels. Or, le Centre de langues possède toutes les compétences et expériences nécessaires pour développer des cours adaptés aux besoins des entreprises et organisations, mais aucune enveloppe de financement ne permet actuellement de soutenir cette offre.

Autrement dit, les programmes d’apprentissage du français universitaires surtout ceux situés en région, comme le centre de langues à l’UdeS représentent une richesse non seulement des personnes étudiantes et employées de l’université, mais aussi pour les milieux d’affaires et communautaires, et serait un outil de développement régional non-négligeable. Une enveloppe ciblée permettant le développement de cours de français de niveau professionnel représenterait assurément une économie d’échelle pour le Québec, tout en accélérant l’apprentissage du français dans les milieux de travail.

---

<sup>9</sup> Voir le mémoire de DistriQ, p. 21

**Afin d'accélérer l'apprentissage du français professionnel fonctionnel nous demandons de rétablir les niveaux de financement pour l'apprentissage du français afin d'assurer que les universités puissent offrir aux professeures et professeurs et aux étudiantes et étudiants un appui adéquat pour l'obtention du niveau de français universitaire requis.**

**Nous demandons également au gouvernement de financer, en s'appuyant sur les programmes universitaires de langue française existants, le développement de nouvelles formations en français de niveau professionnel destinées aux entreprises et aux organisations en créant un enveloppe budgétaire dédiée à cette fin.**

#### **1.4 Besoins de prévisibilité et promotion**

Depuis 2020, le contexte mondial a provoqué un réalignement profond au Canada et au Québec du rôle que joue l'immigration dans l'évolution de notre société. D'autre part, les derniers mois ont chamboulé nos relations de commerce international et mis en valeur l'importance de la souveraineté technologique. Bien que nous comprenions que dans un contexte instable le gouvernement doive se garder une marge de manœuvre lui permettant de s'adapter, la souveraineté économique et technologique se construit sur des années. Il faut donc que le Québec, tout comme le gouvernement canadien, prenne des décisions claires et fermes quant à la place accordée à l'attraction des personnes de talents (étudiantes, étudiants, professeures, professeurs et travailleuses, travailleurs) dans les domaines stratégiques. Ces politiques doivent également être protégées du flou constant des changements qui a marqué les dernières années, avec tous les effets négatifs encourus sur l'attractivité du Québec.

L'adoption du décret sur les quotas de demandes de CAQ par établissement ainsi que la panoplie d'autres changements aux programmes d'immigration sèment beaucoup d'incertitude au sein de nos établissements et chez les personnes étudiantes actuelles et futures. Bien que les données sur l'impact réel de cette mesure sur les inscriptions ne puissent être connues avant plusieurs mois, nos statistiques d'entrée pointent déjà vers des baisses importantes d'intérêt pour étudier à l'UdeS. En effet, en date de juillet 2025, nous observons une baisse importante de 58% dans les demandes d'admission des étudiants internationaux. Cette baisse est plus prononcée parmi les étudiants de premier et deuxième cycle. La planification pluriannuelle offre l'occasion au gouvernement de se réorienter afin d'envoyer un message fort que le Québec souhaite attirer les **meilleurs talents**. Un fort intérêt d'étudier à nos institutions permet aux universités de faire des choix stratégiques quant à l'admission des étudiantes ce qui a des répercussions positives pour la rétention à moyen et long terme des meilleurs talents au Québec.

**Nous sommes d'avis que le gouvernement doit lancer une campagne publique pour redorer l'image du Québec comme destination de choix pour les étudiantes, étudiants, chercheuses et chercheurs internationaux.** Compte tenu des cycles d'admissions, de la forte compétition pour les talents de haut calibre au niveau mondial et de la baisse significative des demandes

d'admission pour l'automne 2025, il est crucial que le gouvernement agisse rapidement pour envoyer un signal clair aux étudiants et chercheurs internationaux.

### 3. Conclusion

L'Université de Sherbrooke remercie le gouvernement du Québec de la possibilité de contribuer à la planification d'immigration du Québec pour la période 2026-2029. Nous comprenons que le gouvernement entend adopter une stratégie visant à réduire le niveau d'immigration. Cependant et malgré ce contexte, le gouvernement doit définir des orientations stratégiques favorisant l'attraction et la rétention de personnes immigrantes dotées des talents nécessaires pour contribuer à construire une société forte et dynamique au Québec.

L'Université de Sherbrooke croit fortement à l'importance des personnes étudiantes, membres du corps professoral et personnes professionnelles de recherche pour le Québec et en Estrie, plus particulièrement encore dans un contexte où la souveraineté technologique jouera un rôle primordial dans notre développement. Nous confirmons l'intention de l'Université de Sherbrooke de poursuivre sa mission tout en atteignant les objectifs du gouvernement du Québec par une approche responsable quant à l'attraction, l'accueil, à l'intégration et à la francisation des membres de sa communauté internationale. En revanche, nous souhaitons que le gouvernement priorise des mesures favorisant l'attraction et également la rétention des étudiantes et étudiants et des professeures et professeurs internationaux universitaires, et qu'il considère à cette fin les universités comme des partenaires de confiance pour la promotion du Québec comme destination de choix, pour la sélection de candidats et candidates de qualité, pour sa contribution à faciliter leur intégration, ainsi que pour la mise en place de passerelles vers l'immigration permanente.

## Annexe A : Services d'appui offert afin de faciliter l'intégration des personnes de l'international

### Les personnes étudiantes de l'international

Le soutien offert par l'Université de Sherbrooke pour faciliter l'accueil et l'intégration des personnes étudiantes internationales s'inscrit d'abord dans une démarche de soutien à la réussite et au succès académique. Ceci débute par un accompagnement visant à faciliter l'appropriation du système d'éducation et de ses exigences, du fonctionnement en société (système de santé, assurance, finances), de la culture québécoise et par la stimulation du développement de liens sociaux pour briser l'isolement.

Ces services incluent :

- Un accompagnement pré-arrivée individualisé par un réseau de guides étudiants
- Des ateliers sur l'arrivée au Québec, les études à l'UdeS, les ressources technologiques, la gestion des finances, les assurances maladie, la gestion de leur dossier d'immigration temporaire, etc.;
- Des visites du campus et de la Ville de Sherbrooke et des activités sociales;
- Des appuis aux études, à la recherche de l'emploi, et à l'adaptation culturelle;
- Un réseau d'alliés interculturels; et,
- Les cours de francisation.

De plus, comme toutes personnes étudiantes, les étudiants internationaux ont accès aux services en lien avec le logement, les violences à caractère sexuel, la santé mentale pour ne nommer que ceux-ci.

### Les personnes professionnelles

Le soutien offert par l'Université de Sherbrooke pour les nouveaux employés internationaux vise à assurer une intégration optimale dans leur nouveau milieu de travail et dans leur vie personnelle. Ainsi, le Service des ressources humaines met à leur disposition de nombreuses ressources pour les accompagner. Ces outils sont offerts en personne et en format numérique, et touchent les thèmes suivants :

- S'établir au Québec ou au Canada
- Ressources pour perfectionner ma langue française
- Ajustement culturel
- Services de soutien comme le Programme d'aide aux employés
- Assurance collective et régime de retraite
- Formations diverses sur par exemple: les violences à caractère sexuel; l'équité, diversité inclusion; santé et sécurité en laboratoire, sécurité de l'information, etc.

De plus, ils peuvent bénéficier de l'accompagnement de Préférence Estrie dans leur installation et celle de leur famille pour tout ce qui a trait au logement, à l'emploi pour le conjoint/conjointe et l'école/service de garde pour les enfants, ainsi qu'aux formalités administratives (NAS, RAMQ).

Depuis plusieurs années, tous les nouveaux professeurs bénéficient d'un Programme de mentorat entre pairs.